



ANTARGAZ

Premier distributeur français indépendant de Gaz

**Fournisseur de référence dans les zones périurbaines et rurales
pour les particuliers, les collectivités locales et les entreprises**

Opérateur de distribution publique de gaz

Novembre 2009

Contact Presse

Direction de la Communication Antargaz

Christine Marcellot LD : 01 41 88 72 02

christine.marcellot@antargaz.fr

I -UN ACTEUR MAJEUR AUX ACTIVITES DIVERSIFIEES	P. 3
II -UNE OFFRE ADAPTÉE SUR DES MARCHÉS SPECIFIQUES	P. 4
• Le marché du gaz conditionné en bouteille	P. 4
• Le marché du gaz en citerne destiné aux particuliers	P. 5
• Le marché du gaz en citerne destiné aux industriels	P. 6
• Le GPL, un carburant respectueux de l'environnement	P. 7
• Le marché des réseaux de gaz	P. 8
III -DES SERVICES A FORTE VALEUR AJOUTÉE	P. 12
IV -UNE ENTREPRISE IMPLIQUÉE	P. 13
V -CHIFFRES ET DATES CLÉS	P. 14

I — UN ACTEUR MAJEUR AUX ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES

Antargaz se positionne sur un marché d'avenir

Présent depuis plus de 70 ans sur le marché français, **Antargaz** développe un savoir-faire reconnu en matière de gaz, assurant l'approvisionnement, le conditionnement, le stockage et la distribution du gaz butane et propane, en bouteilles, en vrac et au travers de réseaux de distribution.

Antargaz propose des solutions performantes associées à des services innovants, destinées à l'ensemble de la clientèle des particuliers, industriels et collectivités locales.

En 2004, Antargaz a renforcé son potentiel en s'adossant à UGI (US), groupe gazier de dimension internationale (5^{ème} groupe mondial).

En 2008, Antargaz a commercialisé plus de 8 000 Giga Wh de gaz distribué en bouteilles, citernes et compteurs (réseaux).

Depuis 2005, Antargaz investit régulièrement sur le développement de réseaux de distribution publique de gaz propane ou gaz naturel. Près de 100 communes ont concédé la conception, construction et le financement de leur réseau public à Antargaz.

Par ailleurs, Antargaz commercialise 14 000 tonnes de GPL carburant (GPL-C) distribuées dans 150 points de vente (grandes surfaces) pour les particuliers et pour les flottes de bus (RATP, Connex).

Avec 2,5 millions de clients (particuliers et professionnels), **Antargaz** est aujourd'hui un acteur majeur représentant 24 % de parts de marché.

Le gaz, une énergie plébiscitée par les consommateurs

Dans un contexte énergétique en pleine mutation où l'épuisement des ressources pétrolières, la variation des prix et les économies d'énergie sont au cœur des préoccupations, le gaz et en particulier le gaz butane et propane ont tous les atouts d'une énergie durable.

Avec des réserves de champs de gaz considérables et diversifiées, l'atout d'une énergie propre et facilement transportable, le gaz dispose de tous les avantages pour devenir l'énergie privilégiée par les particuliers et les professionnels.

La combustion du gaz propane « sans cendre ni dépôt » et la neutralité des produits de combustion « sans rejet nocif, ni particule » en font une énergie propre qui préserve l'environnement.

Naturel et inodore, le gaz propane est une énergie polyvalente qui satisfait tous les usages de la maison (cuisine, chauffage, eau chaude, climatisation). Il bénéficie d'un excellent rapport qualité-prix grâce à un haut pouvoir calorifique qui procure un rendement supérieur à celui des autres énergies.

II — UNE OFFRE ADAPTÉE SUR DES MARCHÉS SPECIFIQUES

• LE MARCHÉ DU GAZ CONDITIONNÉ EN BOUTEILLES

Le marché du gaz conditionné en bouteille a permis d'apporter le confort du gaz dans les foyers situés dans les zones géographiques les plus éloignées.

Aujourd'hui, Antargaz dispose d'un parc de 10 millions d'unités. Ses produits sont distribués dans plus de 25 000 points de vente (commerce de détail, stations-service et 8 000 grandes surfaces) grâce à une flotte de 400 camions qui assure les livraisons quotidiennes.

En 2008, Antargaz a enregistré 22 % de parts de marché.

Antargaz n'a cessé d'innover sur ce créneau historique afin d'apporter à ses clients des produits toujours plus adaptés à leur mode de consommation :

- En 1998, Antargaz lançait **Elfi**, la petite bouteille de 5,5 kg de butane commercialisée à plus de 800 000 unités
- En 2004, Antargaz lançait **+ Control**, la 1^{ère} bouteille de gaz avec indicateur de niveau qui supprime le risque de panne, permettant à l'utilisateur de connaître à tout moment le niveau de gaz de sa bouteille.
- En 2006, Antargaz révolutionne ce marché de l'énergie de proximité avec le lancement de la **Calypso**, la bouteille de gaz nouvelle génération associant légèreté et sécurité (10 kg de gaz pour 3 mois d'autonomie). En 2009, près de 400 000 foyers utilisent la bouteille Calypso.
- En 2008, Antargaz lance sa 1^{ère} bouteille MDD en partenariat avec le groupe Carrefour.

Grâce à ces innovations, Antargaz s'adapte à tous les besoins domestiques et répond à de nouvelles utilisations telles que le bricolage, le camping, le barbecue, le chauffage d'appoint et les parasols chauffants, ...

Le marché du gaz conditionné en bouteille concerne également l'industrie pour des utilisations professionnelles spécifiques dans le BTP (travaux d'étanchéité, ...), la manutention avec les chariots élévateurs, les pâtisseries, ...



Elfi



Calypso



+ Control



Bouteille Carrefour

• LE MARCHÉ DU GAZ EN CITERNE DESTINÉ AUX PARTICULIERS

Antargaz est présent sur le marché du gaz en citerne depuis sa création dans les années 60. Grâce à ce mode de stockage, les consommateurs bénéficient des avantages d'une seule énergie qui se décline selon 3 usages : la cuisine, le chauffage et l'eau chaude. La citerne constitue une solution efficace de distribuer le gaz dans des zones géographiques très isolées et non raccordées.

Antargaz **approvisionne plus de 150 000 clients** représentant **24 % du marché du gaz en citerne**.

Antargaz a combiné cette souplesse de stockage avec des services associés et notamment celui de la livraison automatique effectuée grâce à un système sophistiqué d'analyse de la consommation (cette estimation est réalisée en fonction du nombre d'occupants du foyer, de la saison, du nombre de salles de bains, ...)

Antargaz a, depuis **2003**, développé une politique active de services avec notamment son **offre « Forfait Conso »** destinée à faciliter l'accès au gaz propane : pas de frais d'installation, prise en charge des travaux de génie civil pour l'enfouissement de la citerne, premier plein fourni par Antargaz sans avance de la part du client et facturation mensuelle sur la base de la consommation réelle.

En 2006, Antargaz lançait son nouveau **contrat « Energie Maîtrisée »** réunissant les avantages du « Forfait Conso » associé à un tarif de gaz bloqué pendant 1 an, 2 ans ou 3 ans et des aides financières pour favoriser les économies d'énergie.

Contrat
énergie (maîtrisée)

Ces aides concernent plus particulièrement :

- des taux bonifiés pour la réalisation de travaux d'installation du chauffage central
- des primes aux économies d'énergie pour l'installation de chaudière à condensation (400 euros), et chauffe-eau solaire (200 euros). Avec les nouvelles chaudières, le gaz devient une énergie très économique avec l'avantage de la polyvalence, du confort et du respect de l'environnement.



Citerne aérienne



Citerne enterrée



Citerne enterrée

• LE MARCHÉ DU GAZ EN CITERNE DESTINÉ AUX INDUSTRIELS

Antargaz dispose d'une position forte sur le **marché du gaz en citerne destiné aux industriels** en s'appuyant sur son expérience et sa connaissance des métiers de ses clients.

Grâce à son expertise des procédés industriels, Antargaz a identifié, mis au point et validé des techniques de mise en œuvre du gaz propane qui répondent aux besoins des industriels en terme **d'optimisation de productivité, de performances énergétiques et de respect de l'environnement.**

Ainsi Antargaz est présent dans de nombreux secteurs d'activités :

- Chimie et matières plastiques : chauffage de pièces métalliques avant enrobage, thermoformage, ...
- Fonderie, métallurgie et mécanique : fusion et élaboration de métaux, chauffage avant transformation mécanique, ...
- Bâtiment et travaux publics : étanchement des terrasses, chauffage de bitume, ...
- Textile : teintureries, polymérisation d'apprêts, ...
- Hôtellerie/restauration : cuisine professionnelle, chauffage de piscine, ...
- Agro-alimentaire : distillerie, séchage des céréales, des fruits et du bois, chauffage des serres maraîchères et horticoles, ...
- Verrerie et céramique : chauffage de four, cuissons de produits spéciaux, ...
- Imprimerie : fabrication de papier, séchage d'encre, ...

Antargaz a notamment développé un savoir-faire reconnu dans le **secteur agricole où le gaz se rencontre dans des exploitations agricoles de toutes tailles et pour de multiples usages.** Antargaz est également très présent en **aviculture** avec le gaz propane qui assure des températures précises et stables tout en garantissant un environnement sain pour les animaux.

Antargaz a également développé **les qualités écologiques du gaz avec l'assainissement thermique** : des brûleurs alimentés au gaz propane se substituent aux traitements chimiques pour le désherbage en cultures maraîchères ou viticoles, le défanage des pommes de terre, la désinfection de bâtiments d'élevage, ...



chauffage de serres



distillerie



agriculture



cuisine industrielle

• LE GPL, UN CARBURANT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Mélange de butane et de propane, le **GPL-C respecte l'environnement**. Lors de sa combustion, il n'émet **ni soufre, ni monoxyde de carbone, ni d'oxyde d'azote ou particule**. Il répond ainsi à la double préoccupation de la **qualité de l'air et de la faible émission de CO₂**.

Le GPL-C est également un carburant assurant d'excellentes performances et favorisant un fonctionnement souple et silencieux des moteurs. Il permet de réduire considérablement leur entretien.

Le marché du GPL-C a connu une croissance régulière en Europe et en France ces dernières années : près de 200 000 véhicules roulent actuellement sur les routes de l'hexagone et près de 2 000 stations-service sont équipées. Antargaz, indépendant des différents groupes pétroliers, est déjà implanté dans près de **150 points de distribution, pour la plupart en grandes surfaces et centres commerciaux**.

Parallèlement au marché de l'automobile, Antargaz contribue activement au développement de l'usage du GPL-C pour les transports en commun : en 1999, 57 bus de la RATP adoptaient le GPL-C et 2 millions de litres de carburant leur sont livrés chaque année dans les dépôts de la région parisienne. Depuis, d'autres flottes ont été équipées ainsi que des engins de nettoyage et des véhicules de services.



• LE MARCHÉ DU GAZ EN RÉSEAU

Très tôt, Antargaz a développé des **réseaux privés sur le territoire national avec plus de 20 000 clients** (lotissements privés, offices HLM, collectivités locales, camping...).

Antargaz a lancé, en 2005, une offre spécifique de gaz en réseau pour les lotissements privés, baptisée « **Lotissimo** » **qui répond aux mêmes exigences que les dispositions réglementaires du réseau public de gaz.**



Fort de son expertise et dans le cadre de l'ouverture des marchés gaziers, **Antargaz** a obtenu, en juillet 2003, l'**agrément d'Opérateur de Distribution Publique de Gaz**, délivré par la Direction Générale de l'Énergie et des Matières Premières. Cet agrément atteste d'un savoir-faire répondant aux exigences de la délégation de Service Public.

En janvier 2005, Antargaz obtient la concession de distribution publique de gaz sur la commune de **Boissey-Le-Châtel (Eure), 1^{ère} commune à retenir un opérateur privé**, par la procédure de DSP (Délégation de Service Public) pour sa distribution de gaz en réseau. Depuis janvier 2005, Antargaz développe de façon régulière son partenariat avec de nombreuses communes de France pour la distribution de gaz en réseau en délégation de service public.

Antargaz est ainsi, délégataire d'une mission de service public auparavant confiée à un monopole (Loi de Nationalisation de 1946).

- En septembre 2005, Antargaz remporte la concession de distribution publique de gaz de 5 villes du Calvados (Syndicat Intercommunal de Gaz du Calvados).
- En octobre 2005, Antargaz remporte la concession de distribution de 7 villes de Bretagne (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Gaz Brocéliande Vilaine).
- En novembre 2006, Antargaz remporte la concession de distribution de 13 villes de Seine Maritime (Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine Maritime).
- En décembre 2006 : Antargaz remporte la concession de distribution de 7 villes de l'Eure (Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure).
- En janvier 2007 : Antargaz remporte la concession de distribution de 5 villes de Dordogne (Syndicat Départemental d'Énergie de la Dordogne).
- **En mars 2007 : Schweighouse constitue le premier site pilote de l'ouverture totale du marché de l'énergie. Antargaz signe le premier contrat d'interface avec Gaz de France afin de distribuer du gaz naturel sur la commune de Schweighouse (Haut-Rhin).**
- En avril 2007 : Antargaz remporte la concession de distribution de Clastres, commune de l'Aisne (l'USEDA - l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne).
- En octobre 2007 : Antargaz remporte la concession de distribution de 6 villes du Calvados (Syndicat Intercommunal de Gaz du Calvados).
- En mars 2008 : Antargaz remporte la concession de distribution de 2 villes de la Somme Candas et Quevauvillers (Fédération Départementale D'énergie de La Somme – FDE 80).

- Le 1er décembre 2008 : Antargaz remporte la concession de distribution de Sury-Près-Léré (18), commune du Cher (Syndicat Départemental d'Energie du Cher).
- Le 15 décembre 2008 : Antargaz remporte la concession de distribution de St Benin d'Azy (58), commune de la Nièvre (Syndicat Intercommunal d'Energie, de l'Equipement et de l'Environnement de la Nièvre (SIEEEN).
- Le 30 janvier 2009, Antargaz signe le 1^{er} contrat de distribution mixte de gaz naturel/propane sur 4 communes du Calvados (Syndicat Intercommunal de Gaz du Calvados).
- Le 11 février 2009, Antargaz remporte la concession de distribution de Fienvillers, 3^{ème} commune de la Somme, après Candas et Quevauvillers (FDE 80).
- Le 2 avril 2009, Antargaz signe un contrat de concession de distribution publique de gaz sur 6 communes avec le Syndicat Départemental d'Energie de la Seine Maritime (SDE 76).
- Le 4 mai 2009, Antargaz remporte la concession de distribution de Plougrescant et Lanmodez, 2 communes des Côtes d'Armor (SDE 22).
- Le 6 avril 2009, Antargaz remporte la concession de distribution de La Bastide Clairence, Urcuit et Sauveterre de Béarn, 3 communes dans les Pyrénées Atlantiques (SDEPA).
- Le 1^{er} octobre 2009, Antargaz signe le 1^{er} contrat de concession de distribution publique de gaz sur 14 communes du Maine et Loire (SIEMML).
- Le 14 octobre 2009, Antargaz signe le 2^{ème} contrat de concession de distribution publique de gaz avec le Syndicat Départemental d'Energie et de Gaz du Haut-Rhin (SDEG 68) pour 6 communes du Haut-Rhin.

Antargaz est partenaire de 87 communes représentant près de 90 000 habitants.

Par arrêté publié le 27 juin 2009 au Journal Officiel, **la société Antargaz est désormais autorisée à fournir du gaz naturel.**

Ainsi, **Antargaz, déjà distributeur et fournisseur de gaz propane sur près de 90 communes,** élargit son offre en proposant dorénavant aux clients raccordés à ses réseaux alimentés en gaz naturel, la fourniture de l'énergie.

Après son expérience réussie de distributeur de gaz naturel sur son site pilote de Schweighouse-Thann, **Antargaz, aujourd'hui fournisseur,** est en mesure de vendre la molécule aux clients raccordés particuliers, professionnels et collectivités

Antargaz ajoute à son métier traditionnel de distributeur de propane, le nouveau métier de distributeur et fournisseur de gaz naturel.



Antargaz est aujourd'hui reconnu en tant qu'opérateur dans la mise en place d'un réseau de gaz pour le compte des communes bénéficiant d'un potentiel de 40 foyers minimum et caractérisées par un habitat concentré.

Antargaz propose une **solution globale, économique et performante** pour satisfaire tous les besoins énergétiques des communes (bâtiments collectifs) et de leurs habitants : chauffage, eau chaude, cuisine...

En effet, le réseau de gaz est plus économique pour le particulier que la formule individuelle et présente des avantages appréciables pour les communes qui disposent de lotissements ou d'habitations concentrées. Il permet de mutualiser le stockage, la commercialisation, l'approvisionnement, la maintenance des équipements.

Antargaz assure l'ensemble de ces prestations :

- En tant que maître d'ouvrage, la définition du tracé définitif pour la construction du réseau, la mise en place de l'infrastructure ainsi que la gestion de la distribution du Gaz en réseau.
- La maîtrise d'œuvre (construction du réseau, raccordement etc...), mais aussi la maintenance, la sécurité et le dépannage du réseau.
- La gestion de la clientèle (facturation, service clients dédiés...)



Les avantages du réseau de gaz :

- **Un seul investissement à partager :**

Grâce au conseil et aux services d'**Antargaz**, les logements collectifs neufs ou en rénovation peuvent facilement et à moindre coût être reliés à un réseau de distribution de Gaz. **Antargaz** réalise les études technico-financières et propose ainsi une solution globale et sur mesure.

- **Une étude technico-financière**

Antargaz s'appuie sur le savoir-faire et l'expertise de son réseau de spécialistes en énergie qui accompagnent les clients d'**Antargaz** à toutes les étapes du projet de mise en place du réseau de gaz pour identifier les meilleures solutions techniques, chiffrer leur coût et garantir le bon respect des normes réglementaires.

- **Le choix individuel préservé :**

Le confort d'utilisation du client est renforcé par l'absence de stockage individuel. D'autre part, l'installation des réseaux est souple et adaptable, quel que soit le type d'utilisations finales (chauffage, process, activités professionnelles,...). Les compteurs installés dans les habitations permettent une facturation en fonction du relevé de la consommation individuelle.



- **Un approvisionnement automatique et permanent**

Grâce à son système informatique, **Antargaz** suit au jour le jour la consommation des clients desservis par son réseau et réapprovisionne ainsi automatiquement le stockage afin d'assurer un **service continu et de qualité**.

- **Le respect de l'environnement grâce à une citerne unique :**

L'utilisateur profite pleinement de son terrain, l'intégration du réservoir commun étant prévue à l'extérieur des habitations individuelles, en harmonie avec son environnement. Enfin, grâce au réseau d'Antargaz, chaque maison est raccordée à une citerne commune : la responsabilité de son approvisionnement et de sa sécurité est assurée par Antargaz. La logistique est facilitée et permet un approvisionnement automatique permanent, qui assure un service continu et de qualité.

- **Un service de maintenance de haute qualité**

Pour **Antargaz**, la maintenance fait partie intégrante de son offre de service, assurant ainsi le contrôle et la vérification du réseau et des compteurs, à l'occasion de visites régulières.

III - DES SERVICES A FORTE VALEUR AJOUTÉE

Antargaz dispose d'un outil industriel, logistique et commercial de tout premier plan, permettant de garantir à ses clients une prestation produit de grande qualité, au meilleur prix et en toute sécurité.

- **Un approvisionnement autonome**

A partir d'une salle des marchés centralisée, en contact avec les filiales trading des grands groupes européens, Antargaz assure l'indépendance de son approvisionnement, garantissant les besoins de ses clients au meilleur coût.

Bénéficiant des fortes capacités logistiques des sites de Lavera sur la Méditerranée et de Norgal et Donges sur la façade Atlantique, Antargaz importe plus de 600 000 tonnes par an.

420 000 tonnes sont ensuite transportées chaque année par 150 wagons et une flotte importante de camions gros porteurs, des points d'importation vers les centres et relais vrac de l'intérieur. Antargaz se présente aujourd'hui comme un acteur de premier plan sur le marché européen.

- **Une entreprise soucieuse de qualité et de sécurité**

Un million de tonnes de GPL sont traitées chaque année dans les 9 centres et les dépôts d'Antargaz (17 relais vrac sur toute la France).

Antargaz modernise régulièrement ses sites industriels et ses procédés d'exploitation, avec le souci constant d'assurer la sécurité des installations, des collaborateurs et des consommateurs. Concernant le stockage et le transfert des produits, ces opérations s'effectuent en toute sécurité grâce à des installations soumises à des contrôles très sévères.

Enfin, le conditionnement des bouteilles est réalisé sur des chaînes d'emplissage de plus en plus automatisées, intégrant des contrôles à toutes les étapes de la production : tous les sites d'emplissage bénéficient par ailleurs d'une autorisation de l'administration pour le contrôle de conformité des bouteilles.

Une telle exigence de qualité et de sécurité explique qu'Antargaz soit certifié ISO 9001 version 2000 pour l'ensemble de sa chaîne logistique de livraison en vrac. La sécurité des sites est assurée dans le cadre d'un système de management de la sécurité développé sur tous les établissements classés SEVESO 2.



IV - UNE ENTREPRISE IMPLIQUÉE

Partenaire et fournisseur officiel du Tour de France depuis 1996, Antargaz participe activement au 3^{ème} événement sportif le plus médiatisé au monde. Grâce à son ancrage régional et local, Antargaz profite de cette manifestation pour développer une communication de proximité avec ses clients et prescripteurs.



Depuis le 1^{er} octobre 2008, Antargaz est devenu partenaire du programme Action Carbone de l'Association Goodplanet.org présidée par Yann Arthus Bertrand. Antargaz participera à des projets de reforestation en France. Cette action vient conforter l'image d'énergie propre du gaz propane Antargaz.

V - CHIFFRES ET DATES CLÉS

- Près d'1/4 du marché français du Gaz Propane et du Butane
- 700 M d'€ de chiffre d'affaires
- 1 200 personnes
- Près de 600 000 tonnes de gaz commercialisées
- Présence dans 25 000 points de vente (grandes surfaces, stations-service, commerce traditionnel)
- 2,5 millions de clients (citernes et bouteilles) et plus de 20 000 clients sous compteurs
- **Antargaz est la filiale en France du groupe UGI (US)**, groupe mondial de distribution de gaz propane et butane

Quelques dates

- 1936 : création de la SOGAL. Mise en place d'une structure de distribution
- 1951 : Antar prend le contrôle de la SOGAL. **Création de la marque Antargaz**
- 1976 : Antargaz devient filiale du groupe Elf. **La marque devient Elf Antargaz**
- 2000 : fusion d'Elf Aquitaine avec Totalfina. **Création du groupe Total Fina Elf**
- Avril 2001 : à la demande la Commission Européenne, **cession d'Elf Antargaz au consortium PAI/UGI/MEDIT. La société reprend le nom d'Antargaz et devient le premier distributeur français indépendant de gaz.**
- Avril 2004 : **le groupe UGI/Amerigas** déjà détenteur de 20% du capital, **devient l'unique actionnaire d'Antargaz**